

Notice descriptive	
Titre	Arrêté du 27 octobre 2005 fixant la répartition des sièges de représentants du personnel entre les organisations syndicales appelées à être représentées au sein des comités techniques paritaires de certains services et directions du ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer. (texte non paru au Journal officiel)
Numéro NOR	EQU0510316A
Ministère	Ministère de l'Équipement, des Transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer
Thématique de document	Administration générale
Type de document	Arrêté
Date de signature	27-10-2005
Date de publication	25-11-2005
Document	A0210025.pdf